

Prévention des risques

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de la prévention des risques

**Arrêté du 23 février 2009 portant nomination
au Conseil supérieur des installations classées**

NOR : DEVP0901580A

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles D. 511-2 et D. 511-4 ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2007 portant nomination des membres du Conseil supérieur des installations classées,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Gaëlle Le Breton, agent contractuel de droit public, est nommée secrétaire générale du Conseil supérieur des installations classées, en remplacement de Mme Marie Mauffret-Vallade, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

Mme Violaine Daubresse, directrice du développement durable à la Fédération des industries mécaniques, est nommée suppléante de Mme France de Baillenx, dans la catégorie des représentants des intérêts des exploitants des installations classées, en remplacement de Mme Camille Vinit, démissionnaire.

Article 3

Le directeur général de la prévention des risques est chargé de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 23 février 2009.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur général
de la prévention des risques,*
L. MICHEL